



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 19 juin 2025

Publié le : 27/06/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (à compter de la question n° 4), M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4 et jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 6), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question n° 4), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 11 et à compter de la question n° 13 incluse), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 4), Mme Valérie HALLER (à compter de la question n° 4), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 6), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 12), Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse)

Secrétaire :

Mme Pascale BILLEREY

Étaient absents :

M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Frédérique BAEHR, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 69), Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 69), M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n° 69), Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 12), Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 69), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 69), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 69), Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Pascale BILLEREY, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Julie CHETTOUH à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse et à compter de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Benoît CYPRIANI à Mme Lorine GAGLIOLO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY (pour la question n° 12), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Aurélien LAROPPE à M. François BOUSSO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Gilles SPICHER, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse) et à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 16), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 16), Mme Marie ZEHAF à M. André TERZO

OBJET : 11 - Budget Supplémentaire 2025 - Décision Modificative n°1 2025

Délibération n° 007957

Budget Supplémentaire 2025 - Décision Modificative n°1 2025

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n°1	05/06/2025	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'adoption du Budget Supplémentaire / Décision modificative n°1 de l'exercice 2025, qui présente un volume global de 5,4 M€, dont 4,3 M€ correspondent à des mouvements réels et 1,1 M€ à des mouvements d'ordre, sur le Budget principal et le Budget Forêts.

Sur le budget principal, cette première Décision modificative de l'année présente un volume global de **5,2 M€, dont 4,1 M€ correspondent à des mouvements réels et 1,1 M€ à des mouvements d'ordre.**

La Décision modificative n°1 permet de procéder à l'ajustement de certaines prévisions budgétaires et proposer l'inscription de dépenses et recettes nouvellement connues depuis le vote du Budget primitif.

S'agissant du budget Forêts, un Budget Supplémentaire (valant Décision modificative) est proposé afin d'intégrer la reprise des résultats de l'exercice précédent après financement des restes à réaliser, et ajuster certaines prévisions budgétaires en recettes et en dépenses.

Le Budget Supplémentaire du budget Forêts représente un volume global de **0,2 M€, en mouvements réels.**

Les résultats du budget principal et des budgets annexes Archéologie Préventive et Zones d'activités/Lotissement ont fait l'objet d'une reprise anticipée dès le Budget primitif.

I. LE BUDGET PRINCIPAL

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à hauteur de 1,3 M€ et 3,9 M€.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 1,1 M€ et portent essentiellement sur le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, en augmentation de 0,4 M€.

S'ajoutent à ces mouvements des opérations patrimoniales liées à des transferts d'études en travaux (0,5 M€) et de régularisation d'avances consenties à des fournisseurs lors de démarrage de travaux (0,2 M€).

1. Section de fonctionnement

Les dépenses réelles s'élèvent à 0,9 M€ tandis que les recettes réelles sont ajustées à hauteur de 1,3 M€, l'équilibre de la section se réalisant par l'ajustement du virement à la section d'investissement.

➤ Les propositions en dépenses réelles

Les principales inscriptions en dépenses sont les suivantes :

- **+ 68 K€** de crédits complémentaires pour accompagner certaines structures fragiles, matérialisant l'accompagnement continu de la Ville et son soutien tant à la pérennité de leur action qu'à la dynamique associative bisontine, avec, d'une part un soutien à certains clubs

sportifs identifiés pour 50 K€ (Racing Besançon, Alliance Natation Besançon et Olympique de Besançon), et d'autre part une aide exceptionnelle apportée à l'association Passe Muraille (18 K€).

- **+ 60 K€** en faveur des projets de fonctionnement portés par la Ville pour le développement et l'animation des quartiers prioritaires, dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville, prévue à 1,9 M€ sur l'exercice 2025, dont 100 K€ en fonctionnement pour les projets de la Ville et Grand Besançon Métropole, et conformément à la délibération proposée au présent Conseil Municipal.
- **+ 15 K€** afin d'abonder l'enveloppe de subventions dédiée aux organisateurs de congrès, permettant de répondre aux demandes et d'accentuer le soutien à ces événements nombreux, qui contribuent à l'attractivité de la Ville.
- **+ 90 K€** concernant la réalisation d'une étude demandée par l'Etat dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) afin d'établir un bilan sur l'opération actuelle (période 2020-2025) et proposer une préfiguration de la prochaine OPAH RU, dont le démarrage devrait intervenir à compter de septembre 2026. Des co-financements sont attendus à hauteur de 75 % de ces frais d'étude (68 K€) en provenance de l'ANAH et de la Banque des Territoires.
- **+ 35 K€** sont alloués pour poursuivre et renforcer les procédures d'expertises liées aux travaux de mise en sécurité des constructions dégradées.
- **+ 23 K€** sont prévus pour engager une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un groupement de commande avec GBM, pour accompagner la Ville sur le futur marché de fourniture d'électricité couvrant la période 2026-2029, en appui à la politique d'optimisation et de rationalisation de la facture énergétique.

En matière financière, **260 K€** sont également inscrits au titre de l'ajustement du montant définitif des dégrèvements de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) prononcés sur les avis émis à tort par les services fiscaux en 2024 (suite à une erreur technique liée à l'application Gérer Mes Biens Immobiliers), qui sont remis à la charge de la collectivité en N+1. Une partie avait été anticipée au BP en l'absence d'informations précises sur le montant de ces dégrèvements à reverser, qui représentent au total 648 K€ au titre de 2024.

274 K€ correspondent également à des réaffectations de recettes encaissées, majoritairement liées à des subventions et mécénats, principalement dans le domaine culturel, la vie des quartiers et la santé.

A noter qu'un redéploiement de crédits depuis le poste des dépenses de personnel permet la compensation par la Ville au CCAS, au travers de sa subvention versée, de l'impact, pour ce dernier, de la finalisation de l'harmonisation des régimes indemnitaires décidée en avril 2025, soit + 68 K€ au titre de 2025.

D'autres redéploiements de crédits sont proposés entre lignes budgétaires (charges à caractère général, subventions ...), sans incidence financière, dans l'objectif d'optimiser la consommation des crédits déjà prévus au budget voté.

➤ **Les propositions en recettes réelles**

Les principales inscriptions en recettes s'établissent comme suit :

- **+ 360 K€** au titre de l'ajustement sur les prévisions des allocations compensatrices de fiscalité directe suite à la notification reçue de l'Etat (intervenue après la finalisation du Budget primitif).

Cette hausse des allocations compensatrices de taxe foncière s'explique par la dynamique des locaux industriels (qui bénéficient d'un abattement de 50 % compensé par l'Etat), mais aussi par la première compensation de l'exonération des logements sociaux dont l'agrément

a été attribué par l'Etat entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2026, incluant le rattrapage des sommes non versées en 2024.

- **+ 556 K€** de recettes au titre de la Dotation Politique de la Ville 2025, dont 60 K€ sur les projets de fonctionnement portés par la Ville, et près de 500 K€ à destination des premières opérations d'investissement éligibles à la DPV (pour mémoire, sur la partie investissement, la DPV est encaissée en fonctionnement au fur et à mesure de la réalisation des projets), dont les travaux devraient débiter prochainement (la rénovation et l'extension de la restauration scolaire Ile de France, le remplacement du « petit » terrain synthétique sur le complexe sportif des Torcols dans le quartier de Saint Claude, l'installation du cirque Pagnozoo sur le site des Epoisses à Planoise, la création d'un équipement sportif sur le parking Arènes, la réfection de la toiture du gymnase de Chateaufarine).
- **+ 68 K€** pour intégrer les co-financements attendus de l'ANAH et de la Banque des Territoires sur l'étude à programmer dans le cadre de l'OPAH RU.
- **+ 232 K€** de recettes issues de subventions (Etat, Région Bourgogne-Franche-Comté,...) et mécénats dans le cadre principalement de différentes actions et programmations culturelles.
- **+ 34 K€** en provenance de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour le remboursement des vaccins achetés sur la période de juin 2024 à mars 2025.

2. Section d'investissement

Les mouvements réels proposés en dépenses s'établissent à 3,2 M€ et en recettes à 2,8 M€ (hors ajustement de l'autofinancement qui contribue à l'équilibre de la présente Décision modificative).

➤ Les principales propositions en dépenses réelles

La DM permet de marquer une nouvelle accélération de l'investissement, en complément d'un Budget Primitif de 50 M€, déjà en hausse de + 4,4 M€ par rapport à 2024, pour améliorer le cadre de vie, agir en proximité, développer l'attractivité et mener la transformation de la Ville.

- ✓ **En matière d'attractivité et de rayonnement, + 550 K€** sont inscrits pour permettre l'avancement rapide des premiers aménagements des espaces publics sur **le site Saint Jacques** portés par la Ville, avec des travaux à engager sur la cour d'honneur et le jardin central. Ce projet d'envergure, destiné à accompagner la mutation du site, entre désormais en phase pleinement opérationnelle.

+ 230 K€ sont également mobilisés pour le réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, afin d'y installer un accueil de l'Office de Tourisme, et la relocalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Cette opération vise à améliorer la qualité de l'accueil tout en contribuant à une meilleure valorisation de l'offre touristique de notre territoire.

+ 30 K€ sont aussi prévus pour l'amélioration de l'accessibilité des voyageurs à la gare Viotte, avec la création d'un escalier de liaison entre le parvis haut et bas de la gare.

+ 15 K€ concernent l'évolution et la modernisation du réseau de signalisation piétonne pour en améliorer la lisibilité, notamment au bénéfice des visiteurs.

Au sein de la **Citadelle**, **+ 316 K€** sont inscrits pour la mise en sécurité des espaces et l'installation d'une réserve d'eau enterrée contre les risques d'incendie, pour permettre de poursuivre l'amélioration et la sécurisation de l'accueil du public, notamment lors des grandes manifestations.

✓ **En matière de proximité et d'amélioration du cadre de vie,**

Dans les quartiers prioritaires et en lien avec la Dotation Politique de la Ville, **+ 167 K€** sont inscrits afin d'abonder les crédits pour le remplacement du « petit » terrain synthétique de Saint-Claude et **+ 70 K€** permettent de compléter les crédits du budget participatif pour l'équipement du futur terrain sportif sur le parking Arènes dans le secteur de Battant (projet retenu dans le cadre de la saison 2). **+ 40 K€** sont prévus pour les travaux liés à la pose de panneaux photovoltaïques sur la couverture du gymnase Chateaufarine.

+ 84 K€ sont déployés pour implanter durablement la compagnie Pagnozoo à Planoise, sur un site libéré dans le cadre des déconstructions intervenues aux Epoisses, afin de gagner en visibilité et améliorer l'accès du public au site.

+ 434 K€ sont également alloués pour engager la rénovation et l'extension de la restauration scolaire de l'école Ile de France à Planoise, pour augmenter la capacité d'accueil et garantir un service de restauration de qualité.

Par ailleurs, **+ 173 K€** de crédits sont inscrits pour la réfection complète de la toiture du gymnase des Orchamps endommagée lors de la tempête de juillet 2024. Suite à des travaux d'urgence réalisés précédemment, il s'agit désormais d'effectuer une intervention structurelle durable pour assurer la pérennité du bâtiment.

+ 30 K€ sont proposés pour le remplacement du panneau de score au Palais des sports Ghani-Yalouz et **+ 25 K€** au titre de l'installation d'un système modernisé de contrôle d'accès à la piscine Mallarmé, en parallèle de celui déjà effectif à la piscine Lafayette.

+ 160 K€ sont octroyés pour l'accélération de l'extension du cimetière Saint-Claude, pour répondre au mieux aux besoins sur cet espace.

✓ **En matière de politique humaine et sociale, qui constitue une autre des priorités budgétaires fortes de ces dernières années :**

Une subvention d'équipement exceptionnelle de **+ 15 K€** est allouée à l'association des Restaurants du cœur pour le réaménagement du centre d'accueil de Besançon, conformément à la délibération présentée lors de ce même Conseil municipal.

+ 149 K€ sont destinés à améliorer les conditions de travail des agents, suite à des désordres intervenus notamment sur un bâtiment au niveau du site du parc Micaut, et proposer certains aménagements de mise en conformité au Centre Technique Municipal.

+ 253 K€ sont prévus pour l'acquisition d'une nouvelle balayeuse électrique dans le but de poursuivre la décarbonation du parc des véhicules et améliorer le service rendu aux usagers. Cette acquisition bénéficie d'une subvention en provenance de l'organisme CITEO obtenue dans le cadre de la lutte contre les déchets abandonnés diffus et inscrite en recette dans la présente DM.

En outre, **+ 118 K€** sont proposés pour permettre l'accélération des grosses réparations sur le parc de véhicules et de matériel de la Ville, en soutien aux conditions de travail du personnel.

Par ailleurs, des redéploiements de crédits sont proposés entre lignes budgétaires à l'intérieur de la section d'investissement et demeurent sans incidence financière, afin de tenir compte des calendriers opérationnels de réalisation des projets et dans une logique de consommation optimale des crédits prévus au budget.

➤ Les propositions en recettes réelles

Les propositions figurant dans le présent rapport portent essentiellement sur des subventions et mécénats en provenance des partenaires soutenant nos projets d'investissement.

A titre d'exemple, 783 K€ sont intégrés dans le cadre de subventions apportées par l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département du Doubs, pour les travaux de rénovation du musée de la Résistance et de la Déportation, 355 K€ en provenance de l'Union Européenne pour la revitalisation du pôle des Tilleuls dans le quartier Orchamps / Palente et les études de mise en œuvre du programme de renouvellement urbain de Planoise, 169 K€ de l'ANRU au titre de divers aménagements urbains et de réhabilitation d'équipements à Planoise, ainsi que la subvention de CITEO déjà mentionnée.

II. LES BUDGETS ANNEXES

Seul le budget annexe Forêts est impacté par le présent rapport.

Dans ce cadre, la reprise des résultats de l'exercice 2024 pour le budget annexe Forêts nécessite le vote d'un Budget Supplémentaire, valant Décision modificative n°1. Le Budget Supplémentaire proposé prend notamment en compte l'affectation du résultat d'investissement repris de l'exercice 2024 et les restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

1. Les dépenses réelles

Après couverture des restes à réaliser de 2024 (51 K€), l'affectation de l'excédent d'investissement du budget Forêts permet l'inscription de 65 K€ de nouvelles dépenses d'équipement comme indiqué dans le rapport d'affectation des résultats présenté au présent Conseil municipal.

2. Les recettes réelles

Aucun excédent de fonctionnement n'est dégagé à fin 2024 du fait de l'encaissement de la participation d'équilibre versée par le budget principal. Seul le résultat d'investissement est repris lors de la présente Décision modificative pour 116 K€.

Il est toutefois proposé d'ajuster la prévision de recettes de vente de bois à hauteur de + 100 K€, suite à une saison de coupe de l'hiver 2024-2025 essentiellement consacrée à la récolte des produits de la tempête survenue le 21 juillet 2024 qui a de fait entraîné un volume à commercialiser en hausse.

Cet ajustement exceptionnel de recette permet en contrepartie de minorer la subvention d'équilibre versée par le budget principal (- 11 K€) et abonder les crédits pour absorber les prestations de coupes qui n'ont pu être prises en charge sur 2024.

A la majorité des suffrages exprimés, 10 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve la Décision modificative n° 1 de l'exercice 2025 pour le budget principal, par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint,
- approuve le Budget Supplémentaire pour le budget annexe Forêts par chapitre, reprenant les résultats de l'exercice précédent affectés, conformément à la délibération spécifique adoptée au cours de cette même séance,
- autorise le versement d'une subvention complémentaire de 68 000 € au CCAS de la Ville de Besançon.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 39

Nombre de procurations de vote : 16

Nombre de suffrages exprimés : 53

Date de convocation : 12 juin 2025

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 43

Contre : 10

Abstentions*: 2

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



Pascale BILLEREY
Conseillère Municipale Déléguée



Anne VIGNOT

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 (BUDGET PRINCIPAL) ET DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BUDGET FORETS)
BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
011	Charges à caractère général	504 791,00	83 000,00
012	Charge de personnel et frais assimilés	-85 154,00	5 600,00
014	Atténuations de produits	259 808,00	
65	Autres charges de gestion courante	219 498,00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		898 943,00	88 600,00
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	51 931,00	
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total dépenses réelles de fonctionnement		950 874,00	88 600,00
023	Virement à la section d'investissement	399 084,00	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		399 084,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 349 958,00	88 600,00
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		1 349 958,00	88 600,00
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	34 289,00	100 000,00
73	Impôts et taxes		
74	Dotations et participations	1 313 668,00	-11 400,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	
Total recettes de gestion des services		1 348 957,00	88 600,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprises sur provisions		
Total recettes réelles de fonctionnement		1 348 957,00	88 600,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 001,00	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total recettes d'ordre de fonctionnement		1 001,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 349 958,00	88 600,00
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		1 349 958,00	88 600,00
RESULTAT SECTION			

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 (BUDGET PRINCIPAL) ET DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BUDGET FORETS)
BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement	11 543,00	
21	Immobilisations corporelles	2 062 129,00	65 417,18
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	1 086 425,00	
Total dépenses d'équipement		3 160 097,00	65 417,18
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement	1 401,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	485,00	
18	Compte de liaison : affectation à...		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
Total dépenses financières		1 886,00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
Total dépenses réelles d'investissement		3 161 983,00	65 417,18
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 001,00	
041	Opérations patrimoniales	705 920,00	
Total dépenses d'ordre d'investissement		706 921,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 868 904,00	65 417,18
D 001	Résultat reporté		
Restes à réaliser N-1			50 637,99
TOTAL DES DEPENSES		3 868 904,00	116 055,17
13	Subventions d'investissement	2 755 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	485,00	
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
Total recettes d'équipement		2 755 985,00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits cessions immobilisations	7 915,00	
Total recettes financières		7 915,00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
Total recettes réelles d'investissement		2 763 900,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	399 084,00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
041	Opérations patrimoniales	705 920,00	
Total recettes d'ordre d'investissement		1 105 004,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 868 904,00	
R 001	Résultat reporté		116 055,17
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		3 868 904,00	116 055,17
RESULTAT SECTION			